



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originellement doivent continuer de s'appliquer.

QUALITY CONTROL TESTING REQUIREMENTS TEXTILE COMPONENTS

EXIGENCES RELATIVES AUX ESSAIS POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ COMPOSANTS TEXTILES

1.1 Tests and test results or a Certificate of Compliance (C of C) will be required on each textile component at the frequency stated in the Table below, before the material is delivered to Canada or put into garment / end item production, if contractor supplied material. Test results as specified in the Table below shall also be submitted before the material is put into production when there is any change in the source of supply for the material(s). DND written approval is required prior to using any material from a new supplier.

1.2 Unless otherwise specified, all tests and test methods shall be in accordance with the specified requirements. All tests specimens shall be taken from the same sample of cloth. All testing shall be conducted by an accredited independent laboratory familiar with textile testing. Testing carried out by university textile testing laboratories will also be acceptable. Should a non-accredited laboratory be required for specific tests, approval shall be sought and received in writing from the Design Authority in advance.

1.3 The test interval is subject to change. It may be increased or decreased at the discretion of the Department of National Defence. DND may also request additional tests and samples at any time.

1.4 Although reporting of test results for all properties is not required for some textile components at a certain stage, it is mandatory that the requirements be met in accordance with the applicable specification. The government of

1.1 Des essais et des résultats d'essai ou un certificat de conformité (CC) seront exigés pour chaque tissu à la fréquence prescrite au tableau ci-dessous, avant que le tissu soit livré au gouvernement ou avant qu'il puisse être utilisé pour la production du vêtement ou d'un article, si le tissu en question est fourni par l'entrepreneur. Les résultats d'essai prescrits au tableau doivent aussi être soumis avant que le tissu soit utilisé pour la production en cas de changement de la source d'approvisionnement. L'approbation écrite du MDN est requise pour utiliser un tissu provenant d'un nouveau fournisseur.

1.2 À moins d'indication contraire, tous les essais et toutes les méthodes d'essai doivent être conformes aux exigences prescrites. Tous les échantillons d'essais seront pris du même échantillon de tissu. Tous les essais doivent être menés par un laboratoire indépendant accrédité ayant une bonne expérience des essais textiles. Les résultats produits par des laboratoires universitaires effectuant des essais textiles seront aussi acceptables. Si un laboratoire non accrédité menait certains essais, il faudrait obtenir au préalable l'autorisation écrite de l'autorité responsable de la conception.

1.3 La fréquence des essais peut être modifiée, soit augmentée ou diminuée, à la discréption du ministère de la Défense nationale. Le MDN peut aussi exiger d'autres essais et échantillons en tout temps.

1.4 Même s'il n'est pas nécessaire de produire des rapports d'essai pour certains articles à une étape donnée, il est obligatoire que les exigences soient respectées conformément à la spécification applicable. Le

Canada reserves the right to carry out testing of any specified property in order to confirm the compliance of the fabric with the applicable specification in its entirety.

1.5 When a fabric sample is required, the sample must be clearly labelled and traceable to the applicable production lots. The bidder and/or contractor must be able to provide the QA documentation to assure the fact that the test results were obtained on fabric from the same production as the submitted sample.

1.6 For the pre-award evaluation, it is acceptable to submit a cloth sample and associated test results that had been submitted for a previous DND contract or Request for Proposal, ONLY if cloth from that previous contract or Request for Proposal is available for use in this current requirement. These samples and associated tested data shall be less than 2 years old. *Test reports are not to be altered to reflect the current contract and date*, nor should the name to which the original report was issued to be altered or changed. A cover letter from the bidder explaining the submission of previous test data is required with the test reports.

1.7 The fabric samples and test results submitted at pre-award will be evaluated for best compliance to the applicable specification.

1.8 The fabric samples and test results submitted at pre-production shall be from the production lot that is intended for use in this current contract. The pre-production samples shall be representative of the finished product in all respects.

1.9 The production testing and samples shall be from the production that is intended for use in this contract.. All of the production test results must be submitted through the DND Quality Assurance Representative (DNDQAR) and in turn forwarded to the Technical Authority for approval.

gouvernement de Canada se réserve le droit de tester n'importe laquelle des propriétés prescrites afin de s'assurer de la conformité du tissu à toutes les exigences de la spécification applicable.

1.5 Lorsqu'un échantillon de tissu est nécessaire, il doit être clairement identifié et être traçable aux lots de production. Le soumissionnaire ou l'entrepreneur doit pouvoir fournir la documentation d'assurance de la qualité garantissant que les résultats des essais ont été obtenus avec le tissu provenant du même lot de production que l'échantillon soumis.

1.6 Pour l'évaluation pré-adjudication, il est acceptable de soumettre un échantillon de tissu et des résultats d'essai associés qui avaient été soumis pour un contrat précédent ou une demande de proposition précédent du MDN, SEULEMENT si le tissu de ce contrat précédent ou cette demande de proposition est disponible pour utilisation dans cette exigence actuelle. Ces échantillons et essais associés seront moins de 2 années. *Les rapports d'essai ne doivent pas être modifiés pour refléter le nouveau contrat ni la nouvelle date*. De plus, il est interdit de modifier ou de changer le nom du destinataire du rapport initial. Une lettre d'accompagnement du soumissionnaire expliquant la soumission des essais précédents est exigée avec les rapports des essais.

1.7 Les échantillons de tissu et des résultats d'essai soumis à l'étape de pré-adjudication seront évaluées pour la meilleure conformité aux exigences applicables.

1.8 Les échantillons de tissu et des résultats d'essai associés soumis à l'étape de pré-production doivent provenir du tissu que le soumissionnaire prévoit utiliser pour le présent contrat. Les échantillons de pré-production doivent être représentatifs du produit fini sous tous les rapports.

1.9 Les résultats d'essai et les échantillons de production doivent provenir du tissu que le soumissionnaire prévoit utiliser pour le présent contrat. Tous les résultats des essais effectués pendant la production doivent être soumis au représentant de l'assurance de la qualité du MDN (MDN RAQ).

TESTING AND REPORTING REQUIREMENTS

Material	Requirement	Testing Requirements and Frequency		
		Pre-Award	Pre-Production	Production
Cloth, Twill, nylon/cotton, 170 g/m ² (Oil and Water Repellent)	D-80-001-121/SF-001	<p>Test results for:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mass - Fibre content - Tear strength - Abrasion resistance - Water resistance - Dimensional Stability to laundering (after 3 cycles) <p>One (1) meter full width fabric sample.*</p>	<p>Full testing at the start of garment production.</p> <p>Two (2) meters full width fabric sample.</p>	<p>Full testing and one (1) meter full width fabric sample every 15,000m of production, or part thereof, or when supplier changes.</p>
Waterproof Moisture Vapour Permeable (WMP) Barrier Fabric	DSSPM 2-2-80-215	<p>Test results for:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moisture Vapour Permeability (all conditions) - Water Resistance (all conditions) - Chemical Resistance (all conditions) - Dimensional Stability to laundering <p>One (1) meter full width fabric sample.</p>	<p>Full testing at the start of garment production.</p> <p>Two (2) meters full width fabric sample.</p>	<p>Full testing and one (1) meter full width fabric sample every 15,000 m of production, or part thereof, or when supplier changes including.</p>
Sealing Tape	DSSPM 2-2-80-215 Table II	12 x 12 inch seam sample Full Testing	12 x 12 inch seam sample Full testing at the start of garment production	12 x 12 inch seam sample Full testing every 15,000m of production, or when supplier changes
Cloth, Taffeta, Nylon, 88 g/m ²	DSSPM 2-2-80-052	Certificate of Compliance (CoC)	Full testing at the start of garment production.	Full testing and one (1) meter full width fabric

Material	Requirement	Testing Requirements and Frequency		
		Pre-Award	Pre-Production	Production
Cloth, Plain Weave, Nylon, 195 g/m ²	DSSPM 2-2-80-091	One (1) meter full width fabric sample.*	Two (2) meters full width fabric sample.	sample every 15,000 m of production, or part thereof, or when supplier changes.
Hook and Loop Fastener Tape	A-A-55126A Type II, Class 1 CAN/CGSB-4-131 CAN/CGSB-4-139 4-GP-80Ma	C of C	Full testing at the start of garment production.	Full testing and one (1) meter full width fabric sample every 15,000 m of production, or part thereof, or when supplier changes.
Thread Requirements for: All thread sizes specified		C of C	Two (2) meters full width fabric sample.	C of C when supplier changes.
Labels	D-80-001-055/SF-001	C of C	Full Testing at the start of garment production	Full testing when supplier changes

*If the proposed product is not available in the specified colour, in addition to the required fabric sample, a lab dye sample of the specified colour on the required fabric must be submitted.

Note: A Certificate of Compliance (C of C) is a written statement from the supplier guaranteeing the full compliance of the product to the specification, or portion thereof, referenced. This document must be on official company stationary, it must be current, it must make reference to the applicable specification and have the original signature of the company's designated representative. The Crown reserves the right to verify the statements made in the C of C. Full test results, demonstrating the product's compliance, will be accepted in lieu of a C of C.

EXIGENCES RELATIVES AUX ESSAIS ET À LA PRODUCTION DES RAPPORTS

Matériel	Exigence	Pré-adjudication	Exigences relatives aux essais et à la fréquence	Production
Tissu, croise de nylon/coton, 170 g/m ² (imperméable à l'huile et à l'eau)	D-80-001-121/SF-001	Résultats d'essais pour: - Masse - Teneur en fibre - Résistance à la déchirure - Résistance aux frottements - Résistance à l'eau - Stabilité dimensionnelle au blanchissage (après 3 cycles)	Essais complets au début de la production. Échantillon de tissu pleine largeur de deux (2) mètres de longueur.	Essais complets et un échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur doivent être soumis à tous les 15 000 m de production de tissu, ou une partie de ceux-ci, ou dans le cas d'un changement de fournisseur, y compris.
Tissu avec membrane imperméable à l'eau et perméable à la vapeur de l'eau	DSSPM 2-2-80-215	Les résultats d'essais pour: - Permeabilité à la vapeur d'eau (toutes les conditions) - Résistance à l'eau (toutes les conditions) - Résistance aux substances chimiques (toutes les conditions) - Stabilité dimensionnelle au blanchissage (après 3 cycles)	Essais complets au début de la production. Échantillon de tissu pleine largeur de deux (2) mètres de longueur.	Essais complets et un échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur doivent être soumis à tous les 15 000 m de production de tissu, ou une partie de ceux-ci, ou dans le cas d'un changement de fournisseur.
Coutures scellées	DSSPM 2-2-80-215 Table II	Essais complets. Échantillon de couture scellée de 300 mm par 300 mm.	Échantillon de couture scellée de 300 mm par 300 mm. Essais complets au début de la production.	Échantillon de couture scellée de 300 mm par 300 mm. Essais complets doivent être soumis à tous les 15 000 m de production de tissu, ou une partie de ceux-ci, ou dans le cas d'un changement de fournisseur.

Matériel	Exigence	Exigences relatives aux essais et à la fréquence		Production
		Pré-adjudication	Pré-production	
Tissu de taffetas de nylon, 88 g/m ²	DSSPM 2-280-052 Type II Échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur.*	CC Échantillon de tissu pleine largeur de deux (2) mètres de longueur.	Essais complets au début de la production. Échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur.	Essais complets et un échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur doivent être soumis à tous les 15 000 m de production de tissu, ou une partie de ceux-ci, ou dans le cas d'un changement de fournisseur.
Tissu de nylon, armure unie, 195 g/m ²	DSSPM 2-280-091	CC Échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur.*	Essais complets au début de la production. Échantillon de tissu pleine largeur de deux (2) mètres de longueur.	Essais complets et un échantillon de tissu pleine largeur d'une (1) mètre de longueur doivent être soumis à tous les 15 000 m de production de tissu, ou une partie de ceux-ci, ou dans le cas d'un changement de fournisseur.
Ruban autoagrippant à boucles et à crochets	A-A-55126A (Type II, Classe 1)	CC	CC	CC au changement de fournisseur.
Fil Exigences pour toutes les tailles de fil spécifiées	CAN/CGSB-4.131 CAN/CGSB-4.139 4-GP-80Ma	CC	CC	CC au changement de fournisseur.
Étiquettes	D-80-001-05/SF-001	CC	Essais complets	Essais complets au changement de fournisseur.

* Si le produit proposé n'est pas disponible dans la couleur spécifiée, en plus de l'échantillon de tissu requis, un échantillon de laboratoire de teinture de la couleur indiquée sur le tissu requis doit être soumis.

Remarque : Un certificat de conformité (CC) est une attestation écrite du fournisseur garantissant une conformité totale du produit à la spécification, ou à une partie de celle-ci, citée en référence. Ce document doit être produit sur le papier officiel de l'entreprise, il doit être valide, faire référence à la spécification applicable et porter la signature originale du représentant désigné de l'entreprise. Le gouvernement se réserve le droit de vérifier les déclarations faites sur le certificat de conformité. Les résultats des essais complets, démontrant la conformité du produit, seront acceptés au lieu du certificat de conformité.